

# La chapelle de l'Étape : en mémoire de la tragédie du mont Obiou

Pascal Huot

Volume 25, Number 2, 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91990ac>

[See table of contents](#)

---

## Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

## ISSN

1201-4710 (print)  
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

---

## Cite this article

Huot, P. (2019). La chapelle de l'Étape : en mémoire de la tragédie du mont Obiou. *Histoire Québec*, 25(2), 7–10.

# La chapelle de l'Étape : en mémoire de la tragédie du mont Obiou

par Pascal Huot

*Pascal Huot est chercheur indépendant. Diplômé en histoire de l'art, il a également effectué une maîtrise en ethnologie, à l'Université Laval. Celle-ci a fait l'objet d'une publication intitulée Tourisme culturel sur les traces de Pierre Perrault, Étude ethnologique à l'Île aux Coudres. Ses résultats de recherche ont paru dans divers journaux, magazines et revues, notamment dans Rabaska, Ethnologies, Saguenaysia, L'Estuaire et Histoire Québec. Il est également photographe de presse, présentement à l'emploi du Journal de Québec. En 2016, il a fait paraître Ethnologue de terrain aux Éditions Charlevoix.*

Pour la majorité des gens qui transitent par la route 175 entre Québec et Saguenay, anciennement le boulevard Talbot<sup>1</sup>, l'Étape se résume simplement à une halte routière permettant de prendre une pause et de faire le plein au milieu de la réserve faunique des Laurentides. Mais en bordure de la route, on y aperçoit une chapelle du coin de l'œil, sans trop savoir pourquoi elle s'y trouve. Pourtant, cette petite chapelle délabrée commémore une grande tragédie<sup>2</sup>.

On doit l'érection de la chapelle de l'Étape au ministre Camille Pouliot (1897-1967). Alors ministre de la Chasse et des Pêcheries sous le gouvernement de Maurice Duplessis (1890-1959), il est chargé en 1950 des aménagements d'accueil et de restauration le long du boulevard

Talbot<sup>3</sup>, officiellement ouvert à la circulation depuis l'année précédente<sup>4</sup>. Or, le cours de l'histoire va bouleverser l'homme politique.

## La tragédie du mont Obiou<sup>5</sup>

Partis de Québec le 13 octobre 1950 pour un pèlerinage d'un mois, 53 pèlerins, dont une grande majorité rattachée au diocèse de Québec, se rendent à Saint-Pierre de Rome pour participer à d'importants événements religieux. Le 1<sup>er</sup> novembre, le pape Pie XII fait la déclaration solennelle du dogme de l'Assomption dans le cadre de l'Année sainte. Quelques jours plus tard, soit le 12 novembre, une seconde célébration pour la béatification de Marguerite Bourgeoys (1620-1700) a lieu.

La chapelle de l'Étape sur la route 175 entre Québec et Saguenay. (Photo Pascal Huot, avril 2018)



Le lendemain de cette célébration tant attendue, alors que les pèlerins québécois reviennent au pays, ceux-ci trouvent la mort dans ce qui sera à l'époque un des plus dramatiques accidents de l'aviation civile canadienne. Le DC-4 à hélices dans lequel ils prennent place percute un sous-sommet du mont Obiou, à environ 2 700 mètres d'altitude, et s'écrase dans les Alpes françaises. Personne ne survit à ce vol fatal. Cinquante-huit passagers et membres d'équipage y décèdent sur le coup<sup>6</sup>.

Si plusieurs spéculations ont cours sur les raisons de la tragédie, allant d'un possible détournement à connotation politique<sup>7</sup> jusqu'à un geste volontaire, encore aujourd'hui, aucune réponse n'est définitive. Mais, selon les données factuelles, l'accident tiendrait principalement à trois choses, soit le choix d'un trajet raccourci, de mauvaises informations sur la force réelle des vents d'ouest et des erreurs de navigation<sup>8</sup>.

### Une chapelle pour se souvenir de l'événement<sup>9</sup>

Au même moment, le ministre Camille Pouliot se trouve également à Saint-Pierre de Rome pour les célébrations des 1<sup>er</sup> et 12 novembre 1950. Délégué par le gouvernement du Québec pour le représenter lors des festivités, celui-ci sera dépêché en France séance tenante pour établir les ententes avec les autorités françaises concernant les victimes québécoises afin de leur assurer une sépulture adéquate, car les corps ne peuvent être rapatriés en raison de leur piteux état. Les dépouilles sont donc descendues de la montagne et ensevelies dans un cimetière. Ce « cimetière des Canadiens<sup>10</sup> » se situe à La Salette-Fallavaux, entre Corps et La Salette, tout près de Grenoble.

De retour au pays, le ministre Camille Pouliot doit poursuivre les travaux d'aménagement du boulevard Talbot. Il fait ériger une chapelle sur le site de l'Étape qu'il dédie à Notre-Dame de l'Assomption, donnant ainsi suite à son séjour à Rome pour la déclaration du

dogme de l'Assomption. De plus, touché par la tragédie, il y fait installer un *ex-voto* qui rappelle le drame aérien de l'Obiou. Le bâtiment reçoit donc la vocation de lieu de mémoire. Rattachée à Stoneham, la chapelle est considérée comme une desserte. La tenue de registres propres n'a été autorisée par un décret que le 17 mars 1967.

### L'état lamentable des lieux<sup>11</sup>

Mais que reste-t-il aujourd'hui de ce lieu de mémoire? Le constat au présent est malheureusement déplorable. À la suite de sa désaffection au culte par décret le 8 novembre 1989, un lent processus de dégradation s'enclenche et mène la chapelle peu à peu vers la ruine.

Lors de notre passage<sup>12</sup>, la jolie chapelle blanche avec ses moulures bleu pâle n'était plus que l'ombre d'elle-même. L'état actuel du bâtiment en bois n'inspire plus au recueillement et à la commémoration. Dans un état lamentable, l'entrée principale est placardée, car le plancher du portique est complètement défoncé. La majorité des vitres sont fracassées et l'œil-de-bœuf à l'étage n'a pas été épargné par les roches utilisées comme projectiles. La peinture s'écaille et la toiture s'étiole, offrant ainsi la chapelle à tous les caprices du temps.



Détail de l'intérieur de l'église.  
(Photo Pascal Huot, avril 2018)



Détail d'un carreau d'une vitre fracassée par des roches.  
(Photo Pascal Huot, avril 2018)



L'entrée principale est placardée, car le plancher du portique est complètement défoncé (Photo Pascal Huot, avril 2018)

Si l'accès à l'intérieur est désormais interdit, ce n'est certes pas une planche de bois qui va arrêter certains vandales en mal de sensation d'assouvir leur vice, bien au contraire. Il nous a été relativement facile de trouver l'accès où entrent et sortent les visiteurs inopportuns. Après avoir fait le tour du bâtiment, on remarque que la porte arrière donnant accès au sous-sol n'est pas verrouillée<sup>13</sup>. Bien sûr, y descendre est précaire, car les marches ne s'y trouvent plus, mais les iconoclastes ont pris soin de mettre une table permettant ainsi de se glisser plus facilement à l'intérieur. Sous la chapelle, on est rapidement incommodé par une forte odeur d'huile omniprésente. Dans le sous-sol, on remarque un bric-à-brac de planches, de tuyaux, une vieille toilette et un vieux lavabo affublé d'un miroir fracassé. On emprunte ensuite un escalier, encore en excellent état, pour monter à la chapelle, un accès menant derrière l'autel.

L'intérieur est sens dessus dessous. On constate l'ampleur des dégâts. Des bancs sont empilés pêle-mêle au centre. Ceux qui n'ont pas été arrachés ont été défoncés, cassés, souillés. Bouteilles et cannettes de bière vides jonchent le sol, voisinant des carcasses d'oiseaux. Les tiroirs ont été ouverts et vidés de leur contenu. La petite balustrade de bois, joliment sculptée de conifères, rappelant la forêt boréale où la chapelle a pris racine, est arrachée, cassée. L'autel, comme le reste, a été amputé de tout objet de quelque valeur. Le balcon, encore solide, permet à l'aide d'une échelle de monter facilement, trop facilement, au clocher. De plus, il va sans dire que l'*ex-voto* de la tragédie du mont Obiou ne se retrouve plus entre ses murs.

### L'avenir incertain de la chapelle

Sans panneau ni indications sur son histoire et sa fonction mémorielle de la tragédie de l'Obiou, comment blâmer le badaud de n'y voir qu'une chapelle désertée et mal entretenue?

Cela étant dit, la chapelle devra subir un grand coup de barre pour sortir de son triste sort de nique à feu. Sans un sérieux effort de recyclage architectural, elle semble déjà vouée à la démolition éventuelle. Il y aurait pourtant plusieurs pistes de solution. Certes, sa situation géographique n'est pas à son avantage, mais elle pourrait tirer profit de cette halte-route pour offrir un peu plus au visiteur de passage sur la 175, comme un petit musée, qui peut prendre différentes avenues, dont celle de la commémoration, avec une exposition sur la tragédie du mont Obiou<sup>14</sup> à laquelle la chapelle est intimement liée, ou encore avec une exposition qui retracerait l'immense et incroyable saga du chantier qui entoure la réfection du boulevard Talbot, surnommé le boulevard des Coroners<sup>15</sup>.

Cette indispensable route permet enfin de désenclaver le Saguenay, mais elle est le fruit d'une longue épopée avant d'en arriver à une autoroute à quatre voies. La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), qui gère cette partie de notre territoire, pourrait investir les lieux et les convertir en poste d'accueil ou en location d'espaces. Tout reste possible, il suffit dans un premier temps de trouver une volonté de sauvegarde pour appeler le renouveau.



- 1 « Après la Deuxième Guerre mondiale, de nouvelles normes en matière de transport et de développement économique incitent le gouvernement du Québec à construire, dans le parc des Laurentides, le boulevard Talbot. Son nom rappelle celui d'Antonio Talbot, ministre des Transports dans le gouvernement Duplessis et originaire de la région. Il s'agit de la première véritable route pour autos et camions à relier la région au reste du Québec. » Jacques Ouellet, *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les régions du Québec, histoire en Bref*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 136.
- 2 « Aucun mot n'a été dit de la chapelle de l'Étape que tous les voyageurs voient se détériorer progressivement. Pourtant, il s'agit là d'un monument érigé par le Québec pour souligner une tragédie importante qui a marqué la mémoire des citoyens au moment de l'ouverture du boulevard Talbot. » Fernand Laroche, « La chapelle de l'Étape un patrimoine ignoré », *Saguenayensia*, vol. 55, n° 1, 2014, p. 32.
- 3 « Depuis l'été 1950, les voyageurs qui le désirent peuvent s'arrêter le long du lac Jacques-Cartier, où le ministère de la Chasse et des Pêcheries a fait construire, à proximité de la vieille chapelle, une hôtellerie à l'architecture achevée et particulièrement bien adaptée aux besoins des voyageurs. L'immeuble, en style normand, compte trois étages. C'est le château du Parc des Laurentides, la plus belle halte routière du Québec, une délicatesse exquise au cœur du massif. » De Chicoutimi à Québec en passant par la 175 : petite histoire d'une longue controverse... », dans *Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Devoir de mémoire)*. Tome 3, Chicoutimi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, à compte d'auteure, 2015, p. 181.
- 4 La route du parc des Laurentides est asphaltée depuis 1948. Russel Bouchard, « L'apparition de l'automobile et les débuts du transport en commun au Saguenay », dans *Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Du rêve à la réalité)*. Tome 2, Chicoutimi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, à compte d'auteure, 2012, p. 376.
- 5 L'information historique concernant les événements entourant la tragédie du mont Obiou provient principalement de Louis-Edmond Hamelin, « Fin tragique d'un pèlerinage : L'affaire du Mont Obiou », *Cap-aux-Diamants*, n° 23, automne 1990, p. 54-57. Voir également Louis-Edmond Hamelin et Paul Dupré (collaboration), *L'Obiou. Entre Dieu et diable*, Montréal, Éditions du Méridien, 1990. Ainsi que Catherine Kovacs (journaliste) et France Dauphin (réalisatrice), « Le mystérieux écrasement de 1950 », *Le Téléjournal de Radio-Canada*, 21 septembre 2010, (Vidéo consultée en avril 2018), [En ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=Ljne8I90Zaw>.
- 6 Un album souvenir est rapidement réalisé en 1950 sur la tragédie. On y retrouve notamment des photos et la biographie des disparus et un reportage sur les événements. *La tragédie de L'Obiou*, Québec, Les Réalisations graphiques Gidan, 1950, (PDF consulté en avril 2018), [En ligne]. <http://www.ecdq.org/wp-content/uploads/2016/09/0000417495.pdf>.
- 7 Pour en savoir davantage sur les possibles raisons évoquées pour expliquer l'écrasement de l'avion et notamment l'hypothèse du détournement de l'appareil, voir Louis-Edmond Hamelin et Paul Dupré (collaboration), *op. cit.*, p. 153-190.
- 8 « Même si cette supposition ne résout pas tous les problèmes, la France, le Canada, le Québec, l'Église et les assurances s'en sont montrés officiellement satisfaits. Aucune commission fédérale ou québécoise n'a été instituée. Rien n'a été poussé plus loin. » L'auteur ajoute : « Il est difficilement acceptable que 58 citoyens-bons-chrétiens puissent violemment décéder sans que les autorités politiques et religieuses du pays en recherchent les explications; l'affaire n'a donc pas été traitée suivant le principe de responsabilité. Aucune culpabilité n'est apparue. Et le dossier a été maintenu clos, depuis; serait-il maintenant trop tard pour enfin l'ouvrir? ». Louis-Edmond Hamelin, *op. cit.*, p. 57.
- 9 L'information historique concernant l'érection de la chapelle provient principalement de l'article de Fernand Laroche, *op. cit.*, p. 32-33.
- 10 *Ibid.*, p. 33.
- 11 Une première version synthèse sur ce sujet a été publiée. Pascal Huot, « La chapelle de l'Étape, une mémoire qui se désagrège », *Notre-Dame-du-Cap*, 124<sup>e</sup> année, novembre 2015, p. 13-14.
- 12 Nous avons effectué une première visite de la chapelle en juillet 2015. Lors de notre second passage en avril 2018, l'état des lieux était similaire, malgré des signes de détérioration plus avancée.
- 13 Entre nos deux passages à trois années d'intervalle, l'accès aux lieux n'est toujours pas condamné, la porte arrière n'étant ni verrouillée ni cadénassée.
- 14 Il existe au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à Québec un monument en mémoire d'une des victimes de l'écrasement d'avion sur le mont Obiou. « À l'accueil [du cimetière Notre-Dame-de-Belmont], plus d'un visiteur s'enquiert du "mont Obiou". On les dirige entre deux stèles noires, là où une femme de pierre d'une blancheur éclatante pleure Odila Doré. Elle compte parmi les 58 Québécois morts en 1950 dans l'écrasement de l'avion abîmé sur le mont Obiou, en France, au retour d'un pèlerinage à Rome ». Nicole Beaulieu, « Jardins de mémoire », *Continuité*, n° 154, automne 2017, p. 37.
- 15 À ce sujet, voir la synthèse de cette aventure dans Russel Bouchard, « De Chicoutimi à Québec en passant par la 175 : petite histoire d'une longue controverse... », dans *Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Devoir de mémoire)*. Tome 3, *op. cit.*, p. 165-257.